

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2010)  
**Heft:** 1885

**Artikel:** Genève : des logements, mais ailleurs  
**Autor:** Delley, Jean-Daniel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1009892>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

d'un autre siècle.

Mais le rapport irrite plus encore par son contenu véritablement schizophrénique. Le texte est visiblement écrit à deux mains. Il y a d'abord la patte du Conseil fédéral qui affirme vouloir remettre de l'ordre dans la maison en fixant des objectifs précis. Les dépenses seront plafonnées à 4,4 milliards par année et des effectifs bien déterminés seront affectés aux diverses tâches de l'armée. Mais lorsqu'on entre dans les détails, on lit alors des explications semant la discorde, visiblement rédigées par des représentants de l'armée.

Les coupes et les économies imposées par le gouvernement représentent de sérieuses menaces. L'immobilité dans le changement et la discorde apparaissent tout au long de ce rapport jargonnant à souhait. Voyons plutôt.

La tâche traditionnelle de l'armée est la défense du territoire. Bien qu'une attaque militaire soit «*improbable sans être totalement exclue à long terme*», il faut conserver la capacité et le savoir-faire de la défense. C'est le principe de précaution. Mais on réduira drastiquement l'effectif des forces prêtes au combat à 22'000 hommes, avec les armements. Or, pour faire des

économies il faudrait peut-être supprimer l'artillerie, et pourquoi pas également les blindés, ajoute Ueli Maurer. Que resterait-il alors d'une défense terrestre désarmée que l'on prétend vouloir conserver?

La défense aérienne pose un autre dilemme. Pour assurer la sécurité du pays, 22 nouveaux avions sont nécessaires en remplacement des Tiger. Mais il faudrait y renoncer si l'on entend respecter l'enveloppe financière. L'alternative, une alliance avec nos voisins n'est pas possible à cause de notre neutralité. Cette impasse pourrait être levée si la Suisse acceptait l'idée qu'une alliance défensive est possible tout en restant neutre, comme le reconnaissent l'Autriche, la Suède, la Finlande et l'Irlande.

Comme l'affirme l'expert berlinois Otfried Nassauer, un accord de défense avec l'Autriche garantirait, sans nouvel avion, la sécurité aérienne de la Suisse. Quant à la menace à plus long terme des missiles intercontinentaux (DP 1881<sup>5</sup>), elle ne pourrait être écartée que par une alliance défensive plus large.

L'examen des autres tâches de l'armée contient également son lot de polémiques. Le plus gros de l'effectif de l'armée de demain, 35'000 hommes, sera affecté à

l'appui aux autorités civiles: garde d'ambassades, sécurisation de lieux sensibles comme les aéroports, les centrales nucléaires, aide en cas de catastrophe naturelle. Mais attention, danger. En cas d'attaque aérienne, doublée de menaces d'attentats terroristes, les effectifs seraient insuffisants. D'autre part, les économies imposées dans l'équipement de ces troupes compromettraient les prestations des engagés.

Le contrôle aérien, les services de renseignements, les radios d'ambassade et toute une série de prestations techniques au service des autorités civiles occuperont 22'000 personnes. Ce troisième volet d'activité de l'armée semble épargné par la rigueur des économies. Donc pas de polémique à ce sujet dans le rapport. Mais on peut se demander si ces activités hautement spécialisées peuvent être exercées par des miliciens. Le rapport est muet à ce sujet. On ne saurait remettre en question le principe de la milice, comme on ne discute pas d'un assouplissement de la neutralité.

Le rapport sur l'armée basé sur le refus de remettre en question les mythes helvétiques révèle un conflit entre le ministre de la défense et la majorité du Conseil fédéral. Il est aveuglant et provocateur.

## Genève: des logements, mais ailleurs

Jean-Daniel Delley • 11 octobre 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/15589>

**Nouvel affrontement autour de l'aménagement du territoire**

Trouver un logement à Genève relève du tour de force. D'où la nécessité unanimement

reconnue de construire, et rapidement. Même unanimité ou presque pour déplorer le manque

de dynamisme des autorités, en particulier du responsable du département cantonal des constructions.

Sur le papier, des milliers de logements projetés depuis parfois des années, mais pas la moindre ouverture de chantier. Il faut préciser que voisins, communes et organisations de quartier ou prétendument écologistes usent de tous les ficelles procédurales pour empêcher ou retarder les projets.

Dernier exemple en date le projet des Cherpines <sup>2</sup> sur la commune de Plan-les-Ouates.

Le 24 septembre dernier, le Grand Conseil a décidé le déclassement de 58 hectares en zone agricole pour y construire 3000 logements, des écoles, un centre sportif et y implanter des

activités artisanales. Le périmètre est idéalement situé dans la zone sud du canton, en prolongement direct d'une zone déjà bâtie et desservie par les transports publics. Les exploitants agricoles se sont vus proposer une délocalisation.

Aussitôt le référendum est lancé par une coalition hétéroclite regroupant entre autres les Verts, l'extrême gauche, l'UDC, une coopérative maraîchère implanté dans le périmètre. Le discours des opposants intègre pêle-mêle la sauvegarde des terres agricoles, l'agriculture de proximité, la protection de la culture du cardon, la critique d'un projet insuffisamment dense qui ne résoudrait pas la crise du logement.

Bien sûr, on peut toujours imaginer un projet de meilleure

qualité – la notion de qualité faisant d'ailleurs l'objet d'interprétations variées de la part des différents opposants – et prôner en priorité la densification de la ville qui recèle encore des zones villas. Où encore, à la manière de Malthus, prôner le gel de la croissance démographique. Mais cette palette à la Prévert de critiques et de solutions alternatives ne peuvent tenir lieu d'une politique propre à loger les résidents et à accueillir les migrants qui contribuent à la prospérité du canton.

La votation sur cet objet constituera un test: Genève voudra-t-elle se donner les équipements qu'exige son développement ou succombera-t-elle à la tentation d'un provincialisme qui finira par l'asphyxier?